

# Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier Sud-Est du jeudi 14 octobre 2010

Présents : J. Julien - P. Rongy – P. Versaut – M. Barret – JL. Touvier – F. Detchéverry – B. Cagne.

Excusés : F. Baslé – C. Berruyer – C. Chavand – D. Demule – AC. Jouthy – A. Lagrange – J. Laguerre – V. Malassagne – S. Monceau – N. Olivesi – H. Reverdy – JC. Sevessand – E. Retiere.

## 1. Collecte des déchets – intervention d'e Sonia Rullière de la Métro

Rappel : le transfert de la compétence des communes vers la Métro pour la collecte des déchets a eu lieu en 2005.

Les élus ont décidé d'évaluer la compétence de la Métro sur la gestion des déchets au travers l'organisation de groupes de discussion avec les habitants :

- obtenir leurs avis,
- proposer des scénarios possibles d'évolution.

Le souhait de la Métro est de mettre en place un groupe de discussion d'une 20aine de personnes d'Eybens et de Poisat pour une réunion le 25 octobre 2010 à la Maison des associations.

L'agenda de cette réunion :

- présentation d'éléments objectifs par une technicienne de la Métro,
- partage des avis de la population sur :
  - les modalités de la collecte,
  - la notion de tri,
  - la déchèterie et la « Ressourcerie »,
  - le coût.

Remarque du Conseil de quartier : cette réunion est programmée pendant les vacances scolaires et le délai d'information est très court.

Une 2<sup>ème</sup> réunion sera planifiée ultérieurement (fin novembre ou début décembre).

Le Conseil de quartier précise qu'il est important de transmettre l'invitation aux personnes qui s'étaient inscrites aux visites d'Athanor et aux personnes participant aux démarches « compost ».

Le Conseil de quartier pense que l'information concernant cette réunion peut être communiquée sur les panneaux d'information lumineux inaugurés récemment.

Sonia Rullière fait remarquer que les habitants peuvent aussi s'exprimer et partager leur avis sur le site internet de la Métro.

## 2. Validation du PV du 9 septembre 2010 :

Une information a été obtenue du service urbanisme de la Ville d'Eybens qui est entré en contact avec le même service de la Mairie de Poisat quant à un possible lotissement à la limite avec Eybens : il y a bien eu

un changement dans le PLU avec le passage, en 2009, d'une « zone verte » en « zone à urbaniser » (ZAU). De ce fait le PLU pourra, si la Mairie de Poisat le souhaite, maintenant être modifié pour un passage de cette même zone en « zone urbanisable » (ZU). Le PLU actuel indique un objectif de création dans le secteur de 150 logements à long terme. C'est donc une affaire à suivre.

### 3. Points fiches :

Les réalisations :

- Traversée piétonne des tennis du château vers la rue du château :
  - visite faite sur place avec les techniciens de la Ville,
  - 2 visions des choses :
    - a. un mail piéton pour traverser + condamnation d'une place de parking + suppression d'un bosquet,
    - b. amener les gens vers le carrefour parking / rue qui va vers les tennis.
  - il est donc nécessaire de retourner sur place pour choisir la meilleure solution. Une date est retenue : le 19 octobre à 16h30.
  
- Parking à l'arrière du CLC :

Le panneau est en commande et une information a été faite aux instituteurs sur le fait que ce parking ne leur est pas réservé.
  
- Rue Renoir : commande passée pour la lampe à basse consommation et à faible intensité.
  
- Avenue de Poisat / rue Paul Gauguin :

Une information a été refaite sur la situation. Rappel de la décision de ne pas fermer la route mais le choix d'utiliser la future « zone 30 » pour rendre ce parcours inintéressant en tant que voie de délestage. A noter qu'un comptage va être fait dans le sens de la descente (avenue Jean Jaurès ⇨ avenue de Poisat). A l'étude dans le cadre du B.P. 2011 : mise en place d'un radar sur un des feux tricolores de l'avenue de Poisat qui mesure la vitesse des véhicules et qui passe au rouge lorsque celle-ci est supérieure à 30 km/h.
  
- Les abords de la salle de la Tuilerie :

Une visite a été faite pour un chiffrage des possibles aménagements dans le cadre du BP 2011 qui sera voté en janvier 2011.

### 4. Les investissements 2010:

- Le totem (avec panneau d'information intégré) a été installé place de Valmy pour un coût de 1 614 €.
  
- L'abri à vélos de l'école du Bourg a été commandé (valeur de 2 500 €) et il devrait être posé pendant les vacances de la Toussaint.
  
- Le lampadaire extérieur du côté du parking en balthazar de la Maison des associations a été posé.
  
- Il reste 7 000 € à investir avant la 1<sup>er</sup> décembre 2010 => les idées sont les bienvenues.

- Il reste 1 500 € sur le budget de fonctionnement.

5. Visite du quartier (le 16/06/2010) :

Voir le CR « visite territoire Sud Est » du 20 septembre 2010.

6. Plan d'action accessibilité :

La commission accessibilité a travaillé sur le thème du complexe sportif Roger Journet :

- un 1<sup>er</sup> groupe sur l'intérieur du bâtiment,
- un 2<sup>ème</sup> groupe sur les abords depuis les arrêts de bus jusqu'au complexe sportif,
- pas de synthèse faite car les 2 visites ont été très longues => 2 CR ont été rédigés et il est prévu qu'une synthèse en soit faite.

7. Informations Mairie (Pascale Versaut) :

- Vie sociale et démocratie locale : une réunion a eu lieu le 29 septembre 2010 pour faire un 1<sup>er</sup> point sur les tennis couverts :

- un potentiel de 224 heures par semaine (160 heures pour les adhérents, 12 heures pour les scolaires et 50 heures pour les clubs),
- les 160 heures ne sont utilisées qu'à 30%. Les explications :
  - a. Le bâtiment n'a qu'un an de fonctionnement => les habitudes ne sont pas encore prises,
  - b. Les gens fonctionnent toujours sur l'ancien modèle.
- un objectif : faire autre chose que du tennis. Sur le créneau réservé aux écoles, le groupe scolaire du Val y pratique la gymnastique ; ce qui est compatible avec le plan climat puisque les élèves peuvent y aller à pieds. A noter également que la CLIS de l'école (enfants porteurs de handicaps en fauteuils) utilise cet équipement pour la pratique de l'EPS.

- Zone 30 : nous en reparlons à la prochaine réunion du Conseil de quartier.

- Déjections humaines le long du Verderet :

- Paul Rongy a rencontré le responsable de l'Hacienda (association gestionnaire des camps des gens du voyage pour le compte de la Métro),
- constatation des problèmes,
- demande de nettoyage faite,
- nettoyage fait,
- mais, ... ça a recommencé !

Remarques sur ce sujet :

- les abords du site sont sales (déchets jetés par dessus le clôture),
- le grillage est très abimé. des trous y ont été faits,
- la démarche d'interpellation de l'Hacienda n'a pas porté ses fruits, le Président de la Métro va être saisi du problème par écrit.

8. Questions diverses :

- Un peuplier de 3 mètres de haut est incrusté dans le grillage avenue des maquis de l'Oisans.

- Avenue de Poisat / rue Jean Macé un petit îlot en béton est en construction à la place des quilles en bois. A quoi sert-il ? Il est très gênant pour les camions poubelles. Qui l'a fait et pourquoi ? (réponse le 18/11/2010)
- Message reçu d'un riverain de la rue des Pellets qui se plaint des déchets végétaux sur le haut de la rue et d'un « chantier » aux environs du nouveau château d'eau. A voir à qui appartient ce terrain (Paul Rongy).
- Éclairage extérieur de l'école : rien n'a changé. C'est toujours allumé (Paul Rongy voit les ST).
- L'éclairage du terrain de foot est toujours éclairé alors que la luminosité est encore bonne. Cela doit certainement venir de ce que tout n'est pas encore complètement installé car des mesures techniques ont été prises pour éviter ce genre de situation (lumandar + horloge).
- Guirlande du sapin de la salle des fêtes : il y a 2 mètres par terre (Paul Rongy voit les ST).
- Suite à la tempête des derniers jours, un arbre est tombé parc Dessens. Une première expertise avait ciblé plusieurs arbres en mauvaise santé d'où leur coupe. Cette nouvelle chute nécessite une attention particulière à nouveau de ces arbres.
- Le panneau lumineux du Val peut être dangereux car il peut capter l'attention et on peut ne pas voir ni le feu, ni le passage piéton. La réponse faite est qu'aux heures de sorties des écoles, ce panneau ne sert plus de panneau d'information mais il est utilisé comme signalisation du danger(mention « ATTENTION ECOLE » en gros caractères).
- Le portillon du stade Bel Air qui donne accès à la copropriété Lamartine : une demande a été faite pour qu'il soit ouvert. Les habitants de la résidence Lamartine ne sont pas tous d'accord car cette ouverture donne accès à leur parking. Une pétition a été signée et le sujet a été mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la résidence (« d'accord pour l'ouverture mais au moindre problème, on referme). A l'origine cette porte avait été installée pour permettre aux joueurs d'aller chercher le ballon quand il passait au-dessus des grillages. Elle est actuellement ouverte à la demande du club de foot par le service des sports les jours d'entraînement et de match


**Prochaine réunion le jeudi 18 novembre 2010 à 20h30  
à la Maison des Associations.**

Le Président du Conseil de quartier



Jean Julien

L'élue référent,



Pascale Versaut